



# FÊTES DU CENTENAIRE

DE LA

NAISSANCE DE LAMARTINE

---

*Nous recevons la communication suivante, que nous nous faisons un plaisir d'insérer, prévenant nos lecteurs qu'une liste de souscription est déposée au bureau de la Revue du Lyonnais.*

Mâcon, 10 septembre 1890.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

La ville de Mâcon s'apprête à célébrer, avec tout l'éclat possible, les 18-21 octobre prochain, le Centième anniversaire de la naissance de Lamartine.

Une souscription publique a été organisée, à cet effet, dans notre ville et dans le département. Elle a reçu partout l'accueil le plus sympathique.

Mais Lamartine n'est pas uniquement une illustration mâconnaise. Il appartient à la France elle-même. Il est une de nos gloires nationales les plus pures, comme il est un des plus grands de ce siècle.

La fête qui se prépare n'est pas seulement une manifestation en l'honneur du plus illustre représentant de la poésie contemporaine, c'est la glorification de la poésie elle-même.